



Direction régionale des Finances publiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département des Bouches-du-Rhône

Marseille, le 20/12/2024

○ PÔLE GESTION PUBLIQUE

Division de l'évaluation domaniale et de la gestion des patrimoines privés

Pôle Évaluation Domaniale

16 rue borde

13008 MARSEILLE

drfip13.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Delphine RIZZA

delphine.rizza@dgfip.finances.gouv.fr

Téléphone : 06.25.93.84.82

Réf. : 2024-13005-65314

DS n°19787471

La Directrice régionale des Finances publiques de PACA et du département des Bouches-du-Rhône

à

COMMUNE D'AUBAGNE

LETTRE – AVIS DU DOMAINE

Objet : Cession d'une emprise – Avenue Marcel Pagnol / Allée des Faïenciers – 13400 Aubagne

Par saisine en date du 06/09/2024, vous sollicitez l'avis du Pôle d'évaluation domaniale, afin de déterminer la valeur vénale d'une emprise à déclasser du domaine public et à céder au propriétaire voisin. Le consultant précise qu'il s'agit d'une régularisation foncière d'une partie du domaine public à déclasser et à céder (emprise à rattacher à la parcelle AC 363 à Aubagne).

L'emprise concernée dispose d'une superficie de 159 m². Elle est de forme triangulaire en bordure de voie.

Sur la base de ces éléments, la valeur vénale du terrain est estimée à 15 000 € HT.

Une marge d'appréciation de 10 % est accordée portant la valeur minimale de vente sans justification particulière à 13 500 €.

La présente Lettre-avis est valable 12 mois.

Pour la Directrice Régionale des Finances publiques et par délégation,
L'Inspectrice des Finances Publiques

OSE – 2024-13005-65314

